



# Equitation



Le **Collège Immaculée Conception** a établi une convention avec le Pôle Equestre de Biarritz pour proposer aux élèves une section **EQUITATION**.

Il s'agit d'une pratique de perfectionnement, pour les élèves ayant déjà un Galop 4 ou équivalence.

- Les cours ont lieu,

**Les Mardis et les Vendredis de 16h (arrivée sur site) à 17h30.**

Au Pôle Equestre de Biarritz

Hors VACANCES SCOLAIRES et JOURS FÉRIÉS

**- du 16 Septembre 2025 au 19 Juin 2026-**

- L'activité est prise en charge sur le site par des monitrices diplômées d'Etat. (Géraldine SAINT-MEZARD et Cécile HARISTOY).
- Les élèves doivent se munir de leur propre matériel qu'ils pourront éventuellement déposer au secrétariat les mardis et vendredis matin.
- Les élèves inscrits à l'atelier bénéficient d'horaires aménagés et peuvent quitter le collège à 15h25 les mardis et vendredis.
- Il revient aux familles de s'organiser pour véhiculer les élèves entre le collège et le Pôle Equestre (Co-voiturage possible).
- Conditions financières : **Tous les règlements se font directement auprès du club.**
  - Les familles doivent s'acquitter de l'adhésion au pôle équestre (cotisation + licence FFE) d'un montant de **130€**. (*Sous réservation d'augmentation par la FFE*)
  - Le pôle hippique facture ensuite les leçons par cartes de 10 séances. (**180€** la carte soit 18€ la séance).
- Pour finaliser votre inscription, nous vous demandons de bien vouloir récupérer un dossier d'inscription, valider votre adhésion auprès du pôle équestre et le remettre au collège avant le **vendredi 27 juin 2025**.